

PN-ACP-085

**AJANS KOMINOTEPOU YON DEVLOPMAN ENTEGRAL**

**A J K D**

**HURRICANE GEORGES RECOVERY PROGRAM**

**USAID/PADF/HGRP**

*COOPERATIVE AGREEMENT No 521-A-00-99-000720-00*

## **RAPPORT FINAL**

**FORMATION DES BENEFICIAIRES**

**DU PROGRAMME DE CONSERVATION DU SOL ET DE L'EAU**



Août 2001

# PLAN DU RAPPORT

## INTRODUCTION

### I.- Rappel des objectifs, stratégies et méthodologie

### II.- Exécution du contrat

#### 1- *Visites de terrain*

- a. Objectifs des visites
- b. Exécution des visites

#### 2- *Formation des Formateurs*

- a. Méthodologie
- b. Contenu
- c. Résultats obtenus.

#### 3- *Formation des Agriculteurs*

- a. Méthodologie
- b. Contenu
- c. Résultats obtenus.

#### 4- *Formation des comités de gestion et de valorisation des aires protégés "COGEVAP"*

#### 5- *Organisation des assemblées de Planteurs*

### III.- Les prises de vue

### IV.- Commentaires et Suggestions

### V.- Annexes

## INTRODUCTION

Dans le cadre du contrat conclu entre PADF / HGRP et AJKD relatif au programme de formation, du 9 au 27 juillet 2001 un ensemble d'évènements éducatifs ont été réalisés dans quatre (4) zones d'interventions de HGRP, il s'agit de : Cayes Jacmel, Lafond, Belanse et Bodarie. Ces séances de formation consistaient en des formations techniques adressées à 39 formateurs qui à leur tour ont formé chacun 20 planteurs. Notre précédent rapport a présenté le contenu de cette formation.

Pour les agriculteurs bénéficiaires des projets de conservation de sol et de l'eau financés par PADF / HGRP, ces séminaires, tenus sur le thème de *gestion des structures de conservation de sol et valorisation des espaces protégés*, visent à renforcer la capacité des agriculteurs bénéficiaires à entretenir les structures établies, à mettre en place de nouvelles structures et à mieux valoriser les espaces aménagés par les projets.

Pour répondre aux attentes de PADF/HGRP, AJKD a priorisé dans le choix des participants, des gens vivant dans les zones cibles des projets, y ayant travaillé à titre de contrôleurs, chefs d'équipe et de travailleurs expérimentés détenteurs d'une sorte de leadership dans ces communautés et des planteurs exploitant les espaces protégés.

Donc, ces séminaires se sont déroulés en deux sessions de deux semaines. Une session pour les formateurs et une session pour les agriculteurs. Dans l'ensemble, 39 formateurs et 795 agriculteurs ont été formés au cours des séminaires. Au terme de ceux-ci, une assemblée a été organisée dans chacune des zones avec la participation de tous les agriculteurs formés, des leaders et des élus locaux de la zone. Au cours de ces assemblées, on a procédé à la remise des certificats aux formateurs et à l'investiture des Comités de Gestion et de Valorisation des Aires Protégés (COGEVAP).

Enfin, ce rapport fera un compte rendu des différents aspects des séminaires de formation.

## I.- RAPPEL DES OBJECTIFS, STRATEGIE ET METHODOLOGIE

L'objet du contrat entre la PADF/HGRP et AJKD consistait en la conduite de la formation des bénéficiaires des sous-projets de conservation du sol et de l'eau dans le cadre du *Programme de Reconstruction des Infrastructures Endommagées par le Cyclone Georges*. Les sessions de formation, essentiellement pratiques devaient viser à transmettre aux participants un savoir-faire technique leur permettant d'assurer l'entretien et la gestion des structures de conservation du sol, d'encourager et encadrer les agriculteurs dans l'établissement et la gestion de nouvelles structures.

Ces sessions devaient transférer également aux agriculteurs des connaissances devant leur permettre d'appliquer des pratiques culturales visant à la valorisation des espaces protégés tout en sensibilisant la communauté sur le rôle et l'importance des techniques de protection du sol.

Pour une meilleure transmission des connaissances avec une parfaite participation des apprenants, différentes *techniques d'éducation non formelle* (TENF) ont été utilisées. Cette approche permet de s'appuyer sur l'expérience des participants pour la transmission des connaissances à vulgariser.

Pour y arriver, différentes étapes ont été réalisées:

- a) Visite d'une semaine dans chaque zone d'intervention
- b) Préparation des modules de formation suivant les réalités du terrain.
- c) Exécution d'une semaine de formation avec 10 participants pour chaque formateur de AJKD.
- d) Choix, après le séminaire, des paysans-formateurs. Chacun de ceux-ci a eu à former au moins vingt planteurs au cours de deux sessions d'une durée de deux jours chacune.
- e) Suivi de la formation assurée par les paysans-formateurs.
- f) Rédaction du rapport final.

Ces activités ont été réalisées en six semaines réparties comme suit :

#### CHRONOGRAMME DES ACTIVITES

|                  |   |
|------------------|---|
| <i>Semaine 1</i> | Visites de terrain  |
| <i>Semaine 2</i> | Elaboration des modules de formation et du matériel didactique  |
| <i>Semaine 3</i> | Exécution des séances de formation par les formateurs de AJKD   |
| <i>Semaine 4</i> | - Elaboration du plan de formation par les paysans-formateurs ;<br>- Choix, par les paysans-formateurs, des planteurs à former. |
| <i>Semaine 5</i> | Exécution par les paysans-formateurs des sessions pratiques de formation pour les planteurs.                                    |
| <i>Semaine 6</i> | Rédaction du rapport final.   |

## II.- EXECUTION DU CONTRAT

### 1- VISITES DE TERRAIN

#### a. Objectif des visites

Ces visites d'une semaine effectuées par l'équipe de AJKD dans les aires d'intervention des sous-projets avaient pour objectifs la réalisation des points suivants :

- Prendre contact avec les représentants de la communauté ;
- Inventorier les techniques de conservation du sol déjà appliquées dans la zone ;
- Tester le niveau de connaissances et l'intérêt des éventuels participants à la formation, ceux-ci étant appelés à être eux-mêmes des formateurs devant encadrer les agriculteurs ;
- Sélectionner les paysans-formateurs d'après les critères établis ;
- Inventorier les acquis du CBO ayant exécuté le projet(épargnes, banques d'outils, compétences en techniques et en gestion...)
- Commencer la sensibilisation des communautés sur l'importance des structures de conservation du sol ;
- Repérer les sites convenables pour les travaux pratiques pendant la formation ;
- Planifier la logistique.

#### b. Exécution des visites

L'Exécution de ces visites a fait l'objet d'un rapport préliminaire soumis à PADP/HGRP. Ce rapport se trouve dans les annexes du présent document.

## **2- FORMATION DES FORMATEURS**

### **a. Méthodologie.**

La formation tenue au profit des formateurs a été réalisée pendant une session de cinq (5) jours soit du 9 au 13 juillet suivant le protocole établi. Trente neuf (39) personnes y ont pris part à raison de 10 participants par site, sauf à Cayes-Jacmel on a eu neuf (9) participants.

Les séances de formation comportaient trois phases:

1. Une phase théorique avec débats et discussions sur les différentes techniques d'établissement et de gestion des structures de conservation de sols.
2. Une autre phase où l'on a procédé à des travaux pratiques pour chacune des techniques considérées dans le cours.
3. Une phase de visites de terrain au cours de laquelle on a identifié et évalué les besoins d'entretien et de réparation des structures établis. Ces visites ont été effectuées avant et après les phases pratiques.

### **b. Contenu des séances de formation**

Les séances de formation ont été portées sur:

- Les démarches d'établissement des structures de conservation de sol dans les mornes et dans les ravines.
- Le rôle et l'importance du niveau A dans la conservation de sol.
- La construction et l'utilisation du niveau-A
- L'entretien et la gestion des structures de conservation de sol dans les mornes et dans les ravines.
- L'importance des arbres et les conséquences du déboisement.
- Les techniques et les systèmes de plantation des arbres.
- Les techniques d'entretien et de gestion des arbres.

**c. Résultats obtenus.**

A la fin de la première séance de formation, les participants ont pu saisir le rôle et l'importance des travaux structurés de conservation de sol dans la lutte contre l'érosion, la rétention de la terre arable, l'augmentation du rendement des cultures, l'infiltration des eaux de pluie, l'amélioration de la fertilité du sol, la protection des sources et des infrastructures agricoles, la protection de la vie en général.

Ils ont compris le rôle et l'importance du niveau-A dans la détermination des courbes de niveau, la mise en place des structures de conservation de sol dans les mornes. Ils ont pu fabriquer et utiliser un niveau-A. Ils ont appris les différentes démarches nécessaires à l'établissement des structures de conservation de sol dans les mornes et dans les ravines.

Dans les mornes, les structures à mettre en place sont les cordons de pierres, les murs secs les rampes vivantes et les canaux de contour. Dans les séances pratiques, ils ont construit plusieurs rangées et de rampes vivantes en herbe.

Dans les ravines, les structures à mettre en place sont les seuils en pierres et en sacs, les gabions, le clayonnage et le fascinage. Au cours des séances pratiques, les participants ont érigé plusieurs mètres linéaires de seuil et de clayonnage.

Ils ont pu évaluer les besoins d'entretien et de gestion des structures déjà établies dans le cadre des projets. Au cours des visites pratiques de terrain, ils ont vu la nécessité d'entreprendre les travaux suivants:

- Reconstruction des cordons de pierres effondrés
- Remise en place des roches déplacées dans les cordons
- Remplacement du matériel végétal mort dans les haies vives
- Creusement des canaux devant les haies vives
- Pratique de taille au niveau des haies vives
- Elévation du niveau des seuils
- Contrôle de l'élevage dans les zones.

Pour ce qui à trait à l'importance des arbres, ils ont appris que les arbres jouent un rôle dans:

- La production des bois de feu, de construction et d'ameublement.
- La production de fruits et de teintures.
- La protection des jardins, des maisons, des villes contre l'érosion, les vents les inondations.
- La protection des sources, des rivières et des canaux d'irrigation.

Ils ont compris que la coupe non contrôlée des arbres a pour conséquence:

- Erosion des terres.
- Inondation des plaines
- Perte de bétails et de vies humaines.

Ils ont appris enfin les techniques et les systèmes de plantations d'arbres, les techniques d'entretien et de gestion des arbres.

D'une façon générale, les participants ont maîtrisé presque toutes les notions de formation reçues. Ils ont pu à leur tour former d'autres planteurs.

### **3- FORMATION DES AGRICULTEURS.**

#### **a. Méthodologie.**

Les agriculteurs au nombre de 795, ont été formés au cours de la 2<sup>e</sup> session des séminaires soit du 23 au 27 juillet. Leur formation était plus pratique que théorique. L'aspect théorique des séances a été considéré de façon à motiver les agriculteurs sur la nécessité d'entretenir, de protéger les structures de conservation de sol établis dans leurs parcelles et d'établir de nouvelles structures de protection de sols. La formation était très participative et était basée sur la méthode d'éducation non formelle.

Chaque formateur dans sa localité respective a sélectionné 20 agriculteurs qu'il a formés pendant 2 jours à raison de 10 par jour. Pour certains formateurs, le nombre des participants était un peu plus élevé.

**b. Contenu des séances de formation.**

Suivant les modules de formation préparés à leur intention, les agriculteurs ont été formés sur les points suivants:

- Rôle et importance du niveau-A.
- Pratique de construction et d'utilisation du niveau-A dans la mise en place des structures de conservation de sol
- Pratique d'implantation des structures de conservation de sol dans les mornes.
- Pratique d'implantation des structures de conservation de sol dans les ravines

**c. Résultats obtenus**

A la fin des séances de formation, 795 agriculteurs ont été formés et motivés sur:

- Protection et gestion des structures de conservation de sol établies dans leurs parcelles
- Construction et utilisation du niveau-A.
- Etablissement des cordons de pierres, des bandes enherbées, des haies vives dans les mornes.
- Etablissement des seuils en pierres sèches et des clayonnages dans les ravines.

**4- FORMATION DES COMITES DE GESTION ET DE VALORISATION DES AIRES PROTEGEES (COGEVAP)**

Au cours des rencontres informelles, les formateurs, les leaders d'organisation bénéficiaires, les élus locaux se sont mis d'accord sur l'origine et la qualité des personnes

faisant partie des COGEVAP et leurs attributions. Le nombre de leurs membres varie entre 9 et 11 personnes.

a) Les membres de COGEVAP sont issus:

- Des formateurs
- Des organisations bénéficiaires des projets
- Des organisations locales des zones protégées.
- Des élus locaux (CASEC, ASEC)
- Des leaders religieux
- Des planteurs de la zone.

b) Pour faire partie des COGEVAP, les critères suivants doivent être respectés:

- Habiter ou être propriétaire dans les zones protégées.
- Etre crédible et honnête.
- Etre de bonne vie et moeurs
- Avoir de leadership dans les zones
- Avoir de l'intérêt dans la gestion et conservation des ressources naturelles dans les zones.

Dans chacune des zones des projets, les membres des COGEVAP ont été désignés par les entités sus-mentionnées. Une élection à main levée a été organisée pour nommer les Présidents, les Vice-présidents, les secrétaires, les secrétaires adjoint et les trésoriers des COGEVAP. Les élections se sont déroulées en présence des responsables des organisations bénéficiaires et des élus locaux. Les compositions des différents COGEVAP sont présentées en annexe du présent rapport.

c) Les attributions des membres des COGEVAP

Les membres des COGEVAP formés au niveau des différents sites des projets ont pour attributions de :

- Motiver et encourager les agriculteurs vivant dans les aires protégées des projets à entretenir et à protéger les structures de conservation de sol

établies, établir de nouvelles structures, planter et protéger les arbres dans leurs parcelles.

- Servir de référence et de structure de contact pour toutes les institutions intervenant dans la zone dans le cadre des activités de protection de l'environnement.
- Entreprendre des démarches auprès d'autres institutions pour élaborer et promouvoir d'autres projets de développement dans les zones.
- Veiller à la surexploitation des ressources naturelles dans les zones protégées.
- Veiller à l'élevage incontrôlé dans les zones protégées.
- Prendre en charge l'orientation de nouvelles activités agricoles dans les zones.

Une copie des attributions des COGEVAP a été remise à chaque membre.

#### **5- ORGANISATION DES ASSEMBLEES DE PLANTEURS.**

Pour clôturer les sessions de formation, on a jugé bon de réunir tous les agriculteurs formés, les formateurs, les leaders des organisations de base, les élus locaux dans une grande assemblée au niveau de chacune des zones. L'objectif poursuivi au cours de ces réunions consistait à motiver d'avantage les agriculteurs formés, les responsables locaux sur les possibilités de prendre en main la gestion des ressources naturelles des zones protégées, de continuer à ériger de nouvelles structures, de s'organiser en groupes communautaires pour travailler sous forme d'entraide dans l'aménagement des parcelles. Au cours de ces assemblées, plusieurs intervenants ont pris la parole il s'agit des membres des CASEC, ASEC, des responsables des organisations bénéficiaires, des représentants de PADF / HGRP, de AJKD et des facilitateurs des formations.

Ainsi, on en a profité pour donner investiture à 4 COGEVAP respectivement à Lafond (Jacmel), Cayes-Jacmel, Bodari et Belanse ; pour remettre des certificats aux formateurs.

Les assemblées des planteurs ont pris fin avec un rafraîchissement offert aux participants et aux invités.

## **LES PRISES DE VUE**

- 1- Formation des paysans-formateurs par les formateurs de AJKD**
- 2- Entraînement pratique des planteurs par les paysans-formateurs nouvellement formés**
- 3- Remise de certificats aux paysans-formateurs**

**FORMATION DES PAYSANS-FORMATEURS PAR LES FORMATEURS DE AJKD**



Exposé d'un formateur de AJKD

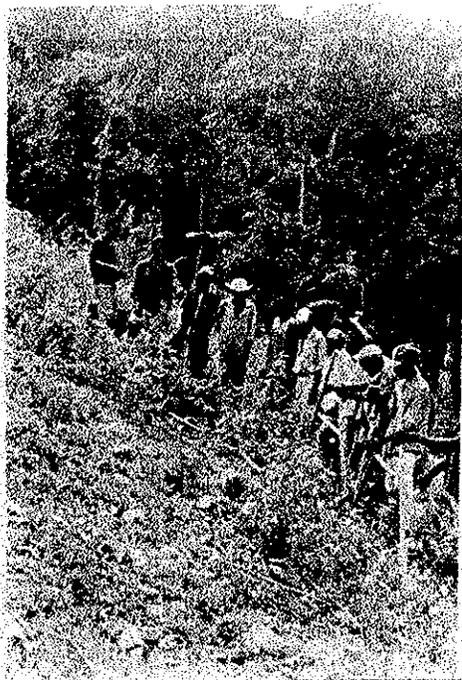


Partage d'idées et d'expériences entre les participants



Une séance de récapitulation : Un des participants expose ce qu'il a retenu de la journée précédente.

### FORMATION PRATIQUE DES PLANTEURS PAR LES PAYSANS-FORMATEURS



Utilisation du niveau-A  
pour piquetage sur courbe de niveau



Préparation de l'emplacement des premières pierres  
d'après le piquetage réalisé



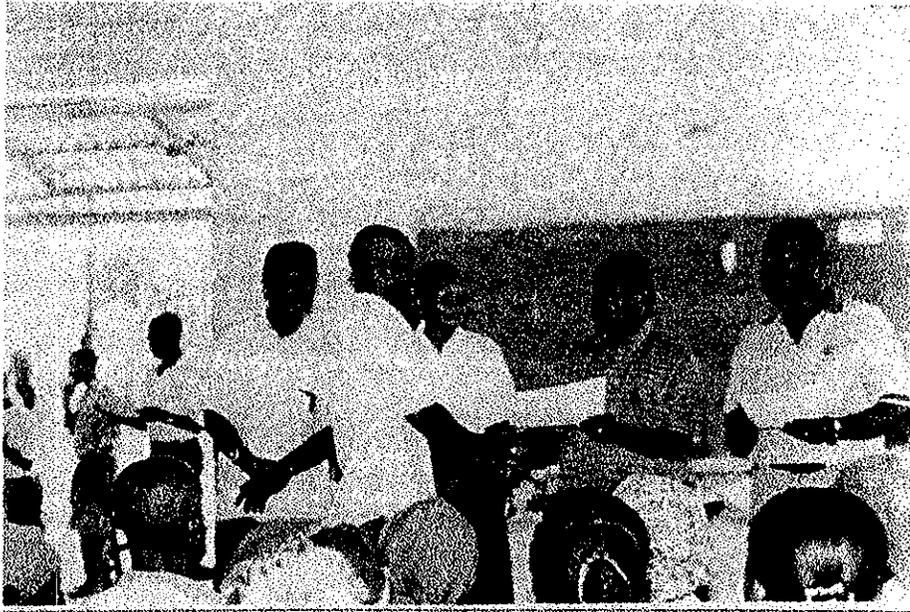
Début de la pose de pierres



Poursuite de la pose de pierres

dans l'emplacement préparé à cet effet

## REMISE DE CERTIFICATS

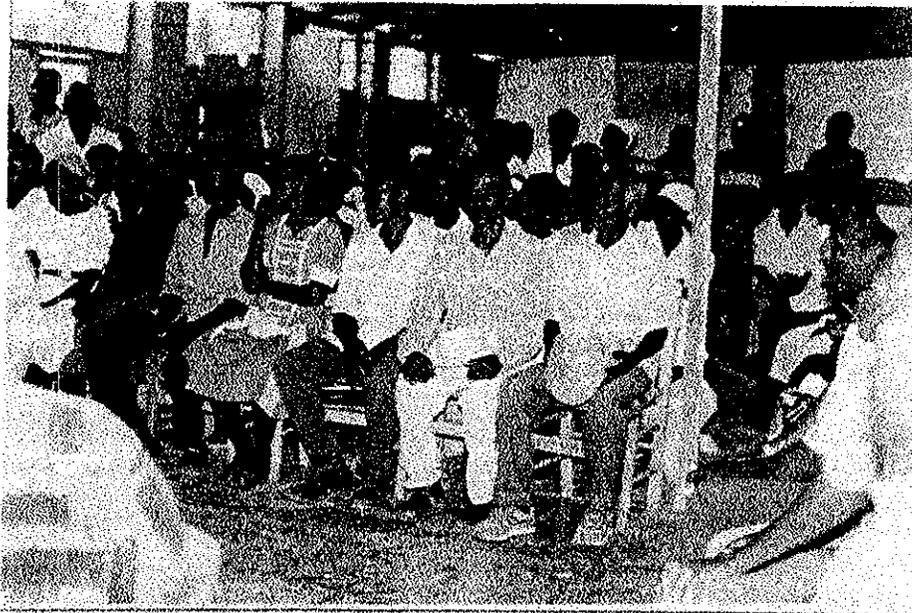


Remise du certificat à un formateur



Intervention du représentant de PADF/HGRP

## REMISE DE CERTIFICATS



Vue partielle de l'assemblée de planteurs entraînés par les paysans-formateurs



Représentants des différentes institutions présentes

De gauche à droite :

- 1- Paysan-formateur    2- Jacques Jean-Bata, CODELE    3- Renette Lorméus, Ministère Educ. Nationale  
4- Wilner Louis, AJKD    5- Adrien Joseph, PADF/HGRP

#### IV- COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS.

La formation s'est déroulée dans un climat d'entente, de respect de participation et de compréhension mutuelle. On a obtenu certainement de bonne collaboration de la part des responsables locaux. De grandes satisfactions ont été exprimées par les participants à la fin de chaque session. Selon leur témoignage, c'est pour la première fois qu'ils ont assisté à de pareilles formations après l'exécution d'un projet. D'habitude, les séances de formation sont organisées au cours du démarrage d'un projet mais ne le sont pas à la fin. Les participants ont considéré ces séminaires comme une sorte de révolution, de nouveauté dans la façon qu'on exécute un projet actuellement. Ils ont souhaité que cela continue ainsi.

Du début à la fin, aucun incident grave n'a été enregistré. Qu'il s'agisse des formateurs ou des agriculteurs, ils ont tous été satisfaits de la formation reçue, du traitement qu'on leur a donné et de la qualité des repas. Les responsables des organisations ont rendu disponibles leurs outils, leurs ustensiles de cuisine, leurs locaux pour la formation.

Cependant, les points faibles à signaler se situent du côté de Cayes-Jacmel où les responsables locaux assument inadéquatement leur rôle. Les mets offerts n'ont pas été vraiment satisfaisants, d'après les participants les repas ne correspondaient pas aux contributions planifiées.

En ce qui a trait à la formation proprement dite, un formateur invité n'a pas répondu à l'appel, un autre formateur après avoir participé à la première session a abandonné la seconde session consacrée aux agriculteurs.

Une autre remarque importante à faire concerne les COGEVAPs dans les différentes zones, ces comités encore jeunes, à peine formés n'ont presque pas d'expérience. Aucun plan d'encadrement et de suivi n'est prévu pour les accompagner. On se demande

comment vont-ils jouer leur rôle et remplir bien leur fonction. Ils ne sont pas structurés et ne sont dotés d'aucun statut légal.

Donc il faudrait accorder une période de suivi à ces comités. Il faudrait les encadrer, les accompagner pour leur permettre d'assumer leurs responsabilités, de pouvoir élaborer et exécuter un plan d'action. On devrait les aider à se structurer et à se doter de statuts légaux.

Nous espérons que les responsables de PADF / HGRP vont prendre en considération nos remarques et suggestions et vont offrir aux COGEVAP la possibilité de jouer valablement leur rôle.

Nous remercions la PADF /HGRP de la confiance qu'il a placée en nous et nous espérons continuer avec cette collaboration éventuellement dans le cadre d'un autre projet.

## ANNEXES

Annexe 1 : Rapport préliminaire

Annexe 2 : Liste des participants

Annexe 3 : Composition des COGEVAP

**ANNEXE1 : RAPPORT PRELIMINAIRE**

**AJANS KOMINOTE POU YON DEVLOPMAN ENTEGRAL**  
**A J K D**

---

Port – Au – Prince , le 26 Juin 2001

Monsieur Daniel O'NEIL  
Directeur PADF / HGRP  
En ses bureaux

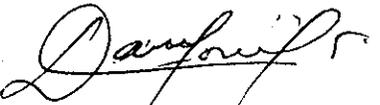
Monsieur le Directeur,

La Direction de AJKD vous présente ses compliments et a l'avantage de soumettre à votre attention le document contenant les informations définies au chapitre III de notre accord conclu en date du 12 Juin 2001.

Elle tient toujours à vous remercier de la confiance placée en elle et vous assure qu'un travail professionnel de qualité vous sera fourni.

Elle vous de croire, Monsieur le Directeur, à sa franche collaboration

Técheler S. L. Dormévil

  
Administrateur

## **RAPPORT DE VISITES DANS LE CADRE DU CONTRAT DE FORMATION ENTRE AJKD ET HGRP**

Dans le cadre du contrat conclu entre AJKD et PADF / HGRP, nous vous soumetons notre rapport préliminaire suite aux différentes visites réalisées au niveau des zones d'interventions concernées.

Toutes les visites effectuées nous ont permis :

- de prendre contact avec les leaders et les élus locaux
- d'intégrer les responsables de l'exécution dans la gestion et le suivi des activités réalisées dans le cadre du projet
- d'identifier et d'évaluer les participants aux séminaires de formation qui seront organisés par AJKD
- de planifier tout le logistique lié à la formation ( nourriture , logement , déplacement, travaux pratiques, matériels etc...)
- de recenser les différentes structures de conservation de sols établies
- d'évaluer les besoins de gestion , d'entretien et de complément des structures
- de considérer les différentes possibilités de mise en place d'une structure de gestion et de valorisation des espaces protégés
- d'arranger un calendrier de formation.

Toutes les dispositions ont été prises pour mener à bon port les différentes activités envisagées dans le cadre de cette collaboration.

Ce rapport donnera les informations spécifiques suivantes:

- 1 Description des sites d'interventions
- 2 Stratégie de mise en place d'un modèle de structure de prise en charge des activités à entreprendre.
- 3 Programme de formation détaillé

## DESCRIPTION DES DIFFRENTS SITES D'INTERVENTIONS

### A Jacmel ( Lafond )

Ce projet de conservation de sols et de l'eau a été exécuté par CODELE avec l'appui de la firme GRADED dans la localité de Lafond.

Le projet concerne le bassin versant de la ravine fonds Jacques qui est un sous-bassin de la rivière Gosseline. Lafond est situé à environ 21 Km au NE de la ville de Jacmel à partir de portail la Gosseline. L'accès au site du projet se fait à pied à partir d'une route étroite bosselée et en terre battue. La superficie aménagée s'élève à 700 Ha environ.

L'objectif principal de ce projet est de protéger la source Domingue en facilitant l'infiltration des eaux de pluie .

On rencontre différents types de sols dans la zone d'intervention .

Au niveau des plaines predominant des sols alluvionnaires de texture sablo-limoneux. Dans les pied monts on observe des colluvions de profondeur variable. Sur les versants le sol est très superficiel et sec . Des sols rouges ferrallitiques sont observés sur les versants semi-humides . Suivant les endroits la roche mere est basaltique ou calcaire .

La vegetation de la zone est de type ligneux et dominée en grande partie par des essences forestières établies de façon naturelle; il s'agit des espèces suivantes : accacias, campêche, bayahonde, chêne , mombin, gomier, frêne , figuier , saman et du cèdre introduit récemment. Les essences fruitières consistent en : manguiers , agrumes , arbres véritables et cocotiers; des vestiges d'anciennes plantations de caféier sont aussi présentes au niveau des versants.

Sur le plan strictement agricole , on cultive la banane et le haricot dans les zones irriguées ; le maïs, le manioc, le sorgho et le pois congo sont cultivés dans les zones de faible pluviométrie; la culture de l'igname , du haricot et le maraichage sont pratiqués dans les régions humides un peu en altitude.

Les structures de conservations de sols rencontrés sont : des cordons de pierres renforcés par haies de napier, des seuils en pierres sèches consolidés par des boutures de bambou, des haies vives faites de napier et de vétiver; des plantations d'arbres fruitiers et forestiers.

B Le projet a été exécuté par le CODHA avec des organisations bénéficiaires de base comme : OPAM, IPDG, KOANA, KPDJ. Le site du projet comprend le versant de Charette et de Cajun qui sont des sous bassins de la rivière Massacre et de ravines adorables. Ce site couvre une superficie d'environ 300 ha avec une zone d'influence de 500 ha .

Cette zone est caractérisée par un complexe de plaines , de vallées , de collines , de montagnes et de plateaux. On y retrouve des sols calcaires , cristallins , des sols métamorphiques , surtout dans les localités : Nan Michel , Jeanty, Télémarche, morne Auguste.

La végétation est constituée d'arbres forestiers tels : Frêne , bayahonde, acacias, laurier, trompette, revilia, bois d'orme, cèdre et de fruitiers tels : caïmitier, manguier, arbre à pains , cocotier, corossolier, noix d'accajou des agrumes et du caféier.

Les céréales comme le maïs et le sorgho sont cultivées au niveau des plaines, différents types de tubercules y sont on y retrouve aussi cultivés. Sur les hauteurs où l'on a une bonne couverture végétale on trouve surtout les agrumes. Il faut souligner que les associations de culture sont les plus couramment rencontrées ( maïs – haricot – banane ; maïs – haricot – pois inconnu ; maïs – millet – haricot ; etc. )

Les différentes structures de conservations de sols rencontrées sont les suivants : au niveau des versants on retrouve des murs secs , et des haies vives avec des herbes guatemala et éléphant, de la canne à sucre aussi, des plantations d'arbres; des seuils en pierres sèches et en sacs sont établis dans les ravines .

C Ce projet a été réalisé par la Caritas dans la localité de Kakont , 5<sup>e</sup> section communale de Belle Anse. Des membres des organisations comme : AGB, REPAB, MPB sont les bénéficiaires du programme puis que ce projet visait à réhabiliter le captage de la source Kakont, seul point d'approvisionnement en eau pour plus de 2000 âmes, et la protection des zones de recharge de cette même source. Le site du projet couvre une superficie d'environ 400 ha

Des sols calcaires caractérisent la majeure partie de la zone du projet. Les sols superficiels est très mince avec beaucoup de pierres.

Dans la périphérie du projet on rencontre des arbres forestiers tels : frêne , laurier, trompette, palma cristi, coma , bois rouge , casse , sucrin . La couverture végétale diminue en montant. Sur la plate forme de Platon Zaboca on rencontre des espèces fruitières comme : avocatier, arbre veritable ,cocotier, citrus, manguier , corossolier. L'agriculture de grapillage est la plus pratiquée dans la region sur des lopins de terre avec des outils aratoires traditionnels. Le maïs , le sorgho , l'igname , la banane et le haricot sont les principales cultures de l'aire du projet.

Les structures de conservations de sols rencontrées sont : des seuils en pierres sèches consolidés avec du bambou, des murs secs et des plantations d'arbres forestiers et fruitiers.

D Ce projet est réalisé dans la localité de Nan Plezi entre 400 et 600 mètres d'altitude, section communale Colline des Chênes dans le Quartier de Bodarie, commune de Grand Gosier. Ce programme a été exécuté par GRASE dont les organisations paysannes ODPP et OPEG sont les principaux bénéficiaires. Le site du projet se trouve dans la partie basse du bassin versant de la Ravine Bolivar, sous-bassin de Nan Ravin.

Les sols de Nan Plazi sont reposés sur un substrat calcaire et sont de couleur grisâtre. Au bas des pentes on rencontre un sol plus épais avec des bancs de sols noirs. Un système agroforestier traditionnel typique caractérise la zone avec trois étages bien distincts dont le premier est composé de gros arbres forestiers comme : capable, trompette, laurier, tavernon, frêne , mombin bata. On rencontre aussi des fruitiers tels le manguier, le quenepier, les agrumes, le cchimán, le cocotier, l'avocatier.

L'agriculture pluviale est générale dans la localité. Il n'y a que deux saisons de pluie, dans la période sèche le lit des ravines est aussi sec. Les principales cultures pratiquées sont : le maïs, le petit mil, le haricot , le pois congo, l'igname , la banane, le manioc. Les structures de conservations de sols rencontrées sont des murs secs, des haies vives avec de l'herbe, des seuils consolidés avec du bambou

## OBSERVATIONS GENERALES

En ce qui a trait au mandat qui nous a été donné, nous avons accordé une certaine importance à l'état actuel des structures établies, la structure des groupes bénéficiaires et leur intérêt à participer à des sessions de formation. Ainsi nous pouvons conclure ce qui suit :

- Beaucoup de brèches au niveau des structures biologiques
- Accumulation de sédiments à certains endroits qui dépasse déjà la hauteur des structures
- Faible taux de survie des arbres plantés
- Niveau d'intérêt très élevé des bénéficiaires à prendre en mains l'entretien des aires protégées
- Manque de concentration des structures établies
- Forte potentialité structurelle des organisations de base
- Intérêt manifeste de certains élus et leaders locaux à contribuer à une meilleure gestion des espaces protégés
- Grande volonté des paysans à établir de nouvelles structures, moyennant une formation complémentaire
- Nécessité absolue de vaolriser au maximum les espaces moyennant un niveau raisonnable d'accessibilité à certains intrants, surtout des semences.

Au niveau de la formation que nous aurons à fournir, nous envisagerons d'adresser tous ces points précités.

## MODELE D'UNE STRUCTURE DE GESTION DES AIRES D'INTERVENTIONS

La définition finale et la mise en place d'une structure de gestion des espaces protégés est fonction d'un ensemble de paramètres tels : le niveau de fertilité des surfaces protégées qui définirait l'intérêt immédiat qu'aurait chaque propriétaire ou exploitant individuel, les attributions dédiées aux membres du comité, la capacité du groupe à faire respecter certaines décisions, l'expérience du groupe dans la gestion de biens à intérêts

collectifs, l'environnement politique global, le système d'élevage pratiqué dans la région pour ne citer que les principaux. Ainsi nous croyons que la mise en place du Comité de Gestion, d'Entretien et de Valorisation des Aires Protégées ( COGEVAP ) doit être réalisée avec la participation de beaucoup d'acteurs et se concrétisera à la fin des différentes sessions de formation. C'est un processus qui mérite un peu de réflexion et de participation et il sera différent d'une région à une autre.

Pour répondre aux tâches spécifiques définies au niveau de notre contrat avec PADF / HGRP, nous pouvons déjà avancer que tous les groupes ont été approchés sur la nécessité et l'importance d'une telle structure, un espace est réservée au cours des séminaires pour adresser ce point et des rencontres seront organisés au cours des après midi pour la mise en place des différentes COGEVAP.

## PROGRAMME DÉTAILLÉ DE FORMATION

### ORÉ SEMINÈ

#### Lendi

- 1:00h. Ouvèti
- Priyè
  - Konesans
  - Objektif
  - Pwogram
  - Règ jwèt la.
  - Chwa sit ak materyel
  - Vizit diferan teknik ki deja tabli

#### Madi

- 8:00 h.
- Wòl ak enpòtans travay konsèvasyon sòl ak dlo lapli ( KSDL )
  - Diferan teknik KSDL ak ki kote yo kap tabli yo ( vizit ).
- 10:15 h.
- Pòz - Manje.
- 11:30 h.
- Ki sa nou bezwen pou tabli estrikti KSDL.
  - Demach (pazapa) pou tabli estrikti nan mòn

**12:30 h.**

Wòl ak enpòtans Nivo-A.

**13:30 h.**

- Pòz.

**14:30 h.**

- Travay pratik sou konstriksyon ak itilizasyon Nivo-A.

**16:00 h.**

- Evalyasyon jounen-an.

### **Mèkredi:**

**6:30 h.**

- Pwatik sou strikti nan mòn.

**9:00 h.**

- Dejnen

**10:00 h.**

- Restitasyon deba sou teknik nan mòn.

**10:30 h.**

- Ekzijans antretyen ak jesyon strikti nan mòn (vizit pwatik).

**13:00 h.**

- Pòz manje

**13:45 h.**

- Demach pou tabli strikti nan ravin.
- Ki sa nou bezwen pou tabli li ak yo (lis materyèl).

**15:00 h.**

- Evalyasyon jounen an.

### **Jedi**

**6:30 h.**

- Pwatik sou koreksyon ravin.

**9:00 h.**

- Restitasyon.

**9:30 h.**

- Dejenen

**10:30 h.**

- Teknik jesyon ak antretyen baraj ravin (vizit pwatik).

**12:30 h.**

- Pòz manje.

**13:30 h.**

- Enpòtans pye bwa ak konsekans debwazman
- Pratik sou teknik ak sistèm plantasyon pye bwa.
- Pratik sou ntretyen ak jesyon plantasyon pye bwa.

### Vandredi

**8:00 h.**

- Elaborasyon modil fòmasyon pou plantè.

**10:00 h.**

- Poz

**10:30 h**

- Finalizasyon komite jesyon ak valorizasyon

**12:00 h**

- Evalyasyon semine a -- kloti -- manje

### CONCLUSIONS

Nous avons apprécié le niveau d'implication des responsables de terrain de PADF / HGRP qui n'ont pas marchandé leur appui quant à la réalisation d'un tel travail de prospection rapide ; nous commençons aussi par féliciter le group HGRP qui a fait sentir un tel besoin de formation pour des groupes beneficiaries d'un pareil projet, car il faut que tout le monde sache que l'établissement des structures de conservations de sols ne compte que pour 40 % dans l'efficacité des travaux et le reste ne concerne que la gestion, l'entretien et la valorisation.

## ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS

| BODARIE / BELLE-ANSE | LAFOND / CAYES-JACMEL |
|----------------------|-----------------------|
| Chavannes Jean       | Gérard Laurent        |
| Farilus Joseph       | Téluce Sylvaince      |
| Olionor Noel         | Martel Malvoisin      |
| Angélie Bruné        | Miljean Rémy          |
| Ronald Romain        | Précelin Jeannis      |
| Michel Ilyonel       | Andrégène Louis       |
| Louis Antoine        | Gabriel Lafortune     |
| Levelt Figaro        | Michelet Sylvaince    |
| Francilus pierre     | Dessalines Louis      |
| Lespérance Fredo     | Emmanuel Sylvaince    |
| Mireille Jean        | Clavelt Alexis        |
| Erick Saint-fleur    | Lervé Thermonis       |
| Justin Jean          | Maurice Acadé         |
| Edner Jean-Pierre    | Germain Thibaud       |
| Occène Guérissaint   | Andrécius Célestin    |
| Wilson Jean          | Jean Carnold Régala   |
| Daniel Sanon         | Dieubon Louis         |
| Josuéfrancois        | Pélius Caudio         |
| Wilner Jean          | Claudette Prophète    |
| Aliantes Estriplet   |                       |

### ANNEXE 3. COMPOSITION DES COGEVAP

Comité de Gestion et de Valorisation des Espaces Protégés de Lafond (Jacmel).

#### COGEVAP / Lafond

- |                       |                    |
|-----------------------|--------------------|
| 1. Gérald Laurent     | Président          |
| 2. Martel Malvoisin   | Vice-Président     |
| 3. Angenire Rémy      | Secrétaire         |
| 4. Soyil Gué          | Secrétaire Adjoint |
| 5. Gabriel Lafortune  | Trésorier          |
| 6. Andrejeune Louis   | Membre             |
| 7. Joanne Barthélémy  | Membre             |
| 8. Emmanuel Sylvaince | Membre             |
| 9. Canesse Rchard     | Membre             |
| 10. Jeannis Precelin  | Membre             |
| 11. Maxo              |                    |

Comité de Gestion et de Valorisation des Espaces Protégés de Lafond (Cayes-Jacmel).

#### COGEVAP / Cayes Jacmel.

- |                          |            |
|--------------------------|------------|
| 1. Andrécius Célestin    | Président  |
| 2. Regala Jean Carnold   | Secrétaire |
| 3. Germain Jean Thibeaud | Trésorier  |
| 4. Clavelt Alexis        |            |
| 5. Benique Lafortune     |            |
| 6. Oserve Bonheur        |            |
| 7. Janel Charles         |            |
| 8. Hervé Thermonis       |            |
| 9. Jean-Claude Georges   |            |

### **COGEVAP / Kakont ( Belanse )**

1. Vesnel Figaro (Comité de gestion)
2. Chavane Jean (CAEP)
3. levelt Figaro (COMOP)
4. Angelie brune (COMOP)
5. Farilus Joseph (COMOP)
6. Soilius Jean (Planteur)
7. Sammuel Jean-Louis (Planteur)
8. Brunel Jean Pierre (pour Elus locaux)
9. Amose Pierre (pour élus locaux)

### **COGEVAP / Bodarie**

1. Augustin Médé Président
2. René Jean Vice-Président
3. Edner Jean Secrétaire général
4. Milvoy Pierre Secrétaire Adjoint
5. Gilbert Gilot Trésorier
6. Daniel Sanon 1° Délégué
7. Sadrack Limorin 2° Délégué
8. Occène Guérisaint Conseiller
9. Rosemaine Maitre Membre
10. Colin Bousi Membre
11. Mireille Jean Membre